

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-MARTIN-LES-EAUX
Séance du 9 septembre 2026

Nombre de membres :

afférents au C.M. : 11

en exercice : 11

qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 04/09/2026

Date d'affichage :

L'an deux mil vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame ROUZE Sylvie, Maire.

Présents : BARTHELEMY Jean-Paul, CHARVE Marianne, CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, CROUHY Michèle, GRENET Michel, MASCOT Vincent, ROUSSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid, TREILLET Jonathan

Secrétaire de séance : Monsieur BARTHELEMY Jean-Paul

Objet : Participation au repas des anciens

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'association manosquine pour une retraite active (AMPRA) organise comme chaque année le repas des seniors sur la commune de Saint-Martin-les-Eaux prévu le 23 septembre 2026,

Considérant que la commune de Saint-Martin-les-Eaux souhaite favoriser le lien social, et notamment des personnes âgées,

Considérant que le coût du repas est de 22 € par personne,

Considérant que l'aide s'adresse aux habitants de 69 ans et plus, résidants à l'année sur la commune,

Considérant que la commune propose de participer à hauteur de 50% du coût par repas, soit 11 € par repas,

Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ✓ **APPROUVE** la participation de à hauteur de 50% du coût par repas et par personne,
- ✓ **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents.

Résultat du vote :

POUR : 9 (BARTHELEMY Jean-Paul, CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, CROUHY Michèle, GRENET Michel, MASCOT Vincent, ROUSSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (TREILLET Jonathan, CHARVE Marianne)

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME**

**Le Maire
Sylvie ROUZÉ**

